

Mon avancement

Changement d'échelon dans le classe normale

L'avancement constitue le passage d'un échelon à l'échelon supérieur ou d'un grade au grade supérieur (de la classe normale à la hors-classe ou de la hors-classe à la classe exceptionnelle). Il est communément appelé « promotion ».

1) Comment savoir quand je peux être promu(e) ?

Pour être promu(e), il faut avoir la durée requise pour le passage d'un échelon à l'autre. Dans la classe normale, les rythmes d'avancement sont les mêmes pour les PE, Certifiés, PLP, CPE, PEPS et agrégés.

AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2017				
Échelons			Net approché	
			PE, PLP, PEPS, CPE, PsyEN	Agrégés
1 ^{er}	1 an		1452,90€	1680,50€
2 ^{ème}	1 an		1653,95€	1870,19€
3 ^{ème}	2 ans		1669,13€	1885,36€
4 ^{ème}	2 ans		1718,44€	2025,71€
5 ^{ème}	2,5 ans		1767,75€	2158,49€
6 ^{ème}	3 ou 2 ans	Accélération possible	1813,28€	2291,26€
7 ^{ème}	3 ans		1919,49€	2450,58€
8 ^{ème}	3,5 ou 2,5 ans	Accélération possible	2056,06€	2636,46€
9 ^{ème}	4 ans	Accès possible HC	2192,62€	2826,13€
10 ^{ème}	4 ans		2351,95€	3000,64€
11 ^{ème}			2518,86€	3129,62€

2) L'accélération c'est quoi ?

Au 6^{ème} et au 8^{ème} échelon, un rendez-vous de carrière a lieu. C'est le compte rendu du rendez-vous de carrière, évaluant les compétences communes du référentiel métier ainsi que les compétences spécifiques selon quatre niveaux d'expertise, qui permettra au Dasep ou au recteur d'établir un tableau d'avancement. 30% aura une accélération d'un an.

4) Qui examine ma promotion ?

Les promotions sont prononcées par l'autorité gestionnaire. Mais la situation de l'ensemble des promouvables à l'échelon supérieur est examinée par la Commission Administrative Paritaire (CAP) du corps d'appartenance. Elles sont académiques pour le 2nd degré et départementales pour le 1^{er} degré.

Les élus du Se-Unsa vous y représentent.

5) Comment être informé(e) de ma promotion ?

Les éléments de votre carrière sont indiqués sur I-prof.

Au SE-Unsa, nous informons nos adhérents de leur promotion et des dates de promouvabilité.

N'hésitez pas à nous contacter pour demander le suivi de votre dossier.